

BULLETIN MUNICIPAL n° 3



Mairie de St Pierre d'Exideuil Tél : 05 49 87 03 96
www.saintpierredexideuil.fr

Décembre 2016

contact@saintpierredexideuil.fr



MOT DU MAIRE

Au seuil de cette nouvelle année nous revenons vers vous. 2017 sera une année électorale Présidentielle et législative. Au 1er janvier 2017, notre commune sera incorporée à la nouvelle communauté de communes qui aura pour nom « La communauté de communes du Civraisien en Poitou ». Elle correspond au pays Civraisien qui sera dissout, ce syndicat regroupait les trois communautés : Civray Charroux, Couhé et Gençay. Le siège sera à Civray avec une antenne administrative sur les autres sites. Saint Pierre n'aura plus qu'un délégué.

Il va falloir harmoniser les taux d'imposition, ce qui ne sera pas sans conséquences pour notre ancienne communauté car nous étions les moins élevés.

Il y aura deux ans pour définir le nouvel intérêt communautaire sachant que nous avons des compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace (Urbanisme, PLUI, SCOT...)
- Développement économique (Zone d'activité Tourisme.....)
- Les ordures ménagères
- L'accueil des gens du voyage

Des compétences optionnelles qui seront certainement choisies :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

Des compétences complémentaires en matière de : tourisme, petite enfance, jeunesse et éducation populaire, insertion, santé, incendie, soutien aux associations et aux animations culturelles et sportives qui favorisent la promotion du territoire communautaire.

Concernant 2016, les travaux engagés par la commune ont été réalisés. Nous avons également anticipé sur 2017, ayant un créneau de disponibilité de la salle des fêtes, pour refaire les sanitaires. La commune a également subi de nombreux travaux tout azimut. Ceux-ci ont traversé St Pierre que ce soit pour l'usine d'eau ou les raccordements des parcs éoliens des communes voisines. C'était un peu la guerre des tranchées.

L'usine d'eau potable est en service, nous avons tous de l'eau au robinet sans pesticides et sans nitrates.

Le projet éolien de la société VSB qui était sur la commune et dont l'enquête publique donne un avis défavorable, est en attente de la décision préfectorale qui devrait être prise en février 2017.

Comme promis, nous avons baissé les taux d'imposition de la commune. Malheureusement ce n'est pas significatif sur nos avis d'imposition de la fin d'année. Si nous le constatons sur la taxe d'habitation, il n'en est pas de même sur la taxe foncière où nous ne compensons pas la hausse de 19,75% du Taux Départemental.

Avec le conseil municipal et le personnel communal, nous vous adressons tous nos vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de bonheur pour 2017. Nous comptons sur votre présence le 8 janvier 2017 à 11h à la salle des fêtes à l'occasion des vœux du Maire.

Jean-Marie PEIGNÉ

LES CHANTIERS REALISÉS

La Passerelle de l'Aire de Loisirs



Elle a subi des travaux de rajeunissement et de consolidation. Voilà 25 ans que celle-ci est en place et des lames en mauvais état fragilisaient sa sécurité. Les travaux ont été réalisés dans de bonnes conditions par des spécialistes du bois, ce qui doit permettre une nouvelle intervention dans une vingtaine d'années.

Salle des Fêtes

Reprise des sanitaires de la salle des fêtes dans le cadre de l'accessibilité pour tous



Bâtiment GILARD



Dans un souci de mettre hors d'eau, de sécuriser les lieux et dans l'optique de mettre en vente, nous avons lancé les travaux avec 55% d'aide du conseil départemental.



CLIN D'ŒIL

Voirie

L'ensemble de la voirie communale est gérée par la communauté de communes. Contrairement à 2014 et 2015 les travaux se sont bien déroulés. Les trottoirs de la route de Chaunay ont été rénovés. Au petit breuil, l'entrée des maisons est toujours prévue. Notre dotation étant de 24 400 €. Cette année de nouveau, nous avons eu recours au fond de concours de la communauté de communes, c'est-à-dire que nous avons rajouté la somme de 26 500 € afin de faire des portions plus importantes en travaux. La commune essaie de refaire tous les villages avec les entrées individuelles en limite de propriété et remercie tous ceux qui entretiennent leurs abords.

Pour le programme 2017 la mairie a des projets mais tout cela dépend du choix de la communauté de communes. La voirie rurale est toujours du ressort de la commune. La journée cailloux 2016 a eu lieu le 14 mars environ 200 tonnes de cailloux ont été répandues sur l'ensemble de nos chemins, une tradition qui perdure toujours dans la bonne humeur.

Merci à tous, employés municipaux, bénévoles, agriculteurs, britanniques sans oublier Toto et Ninie, fidèles pour concocter le repas. A noter pour 2017 la journée « chemins » aura lieu le 4 mars. Tous les volontaires seront les bienvenus.

Environnement – Avec subvention de l'agence de l'eau Adour-Garonne

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, la commune souhaite mettre fin à l'utilisation des pesticides et des produits chimiques, protéger les ressources en eau et reconquérir la biodiversité. Nous venons de nous doter d'un désherbeur thermique.

Plan numérique – Avec subvention de l'académie de Poitiers

Equipement de 12 tablettes pour la classe de CM1 CM2 pour la rentrée de septembre 2016.

Plan Eolien

Les enquêtes publiques ont eu lieu. Il reste à la préfecture de prendre la décision finale.

Tarifs cantine

A compter du 1er novembre 2016, le prix du repas enfant de 2,10 € à 2,15 € et le prix du repas adulte de 4,60 € à 4,70 €.

Convention avec Eaux de vienne

Pour l'entretien et le fonctionnement des équipements incendie (poteaux et réserves incendie).

Délégués communautaires à compter du 1^{er} janvier 2017

Titulaire : Mr PEIGNÉ Jean-Marie

Suppléant : Mr BIARNAIS Jean-Claude

Lotissement des Grandes Versannes

Des terrains viabilisés sont à vendre dans le nouveau lotissement des Grandes Versannes au prix de 20 €/m2.

COMITÉ DES FÊTES

En cette fin d'année 2016, voici un récapitulatif des différentes actions menées. Le dernier samedi de Janvier a eu lieu la soirée dansante, celle-ci a connu un franc succès, nous avons été obligés de refuser du monde. Le 19 mars nous avons organisé un concert avec les Binuchards, mais le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances le public était peu nombreux malgré un spectacle de grande qualité.

Le 25 juin il y avait une soirée moules frites et feu de Saint Jean ; comme les autres années, la salle affichait complet, de nombreuses personnes attendaient à l'extérieur pour voir les fagots s'embraser et se consumer dans cette belle nuit étoilée.

Les 6 et 7 août balade annuelle : la brocante du samedi a connu un petit succès avec quelques exposants en plus mais un public très clairsemé, au niveau du repas du soir il y a eu moins de convives que les années précédentes. A 22h45 la société Pyro Concept a embrasé le ciel, la passerelle et la Charente avec un magnifique feu d'artifice. En effet ils avaient choisi notre commune pour fêter les 25 ans de leur entreprise ; un grand merci à Messieurs Morisset père et fils pour ce spectacle pyrotechnique d'une telle qualité rarement vu dans notre région aux dires des nombreuses personnes présentes. Le loto du dimanche est équivalent à celui de l'année 2015.

Le samedi 26 novembre notre concours de belote a réuni 108 personnes, je pense que le nombre élevé de participants est dû à la qualité des lots mis en jeu.

Je tiens à remercier l'équipe qui m'entoure et participe activement pour que nos différentes manifestations soient couronnées de réussite.

Un grand merci également aux Exidoliens ou Exidoliennes présents à toutes nos manifestations proposées. Nous comptons sur votre présence l'an prochain et vous souhaitant à nouveau de belles fêtes ainsi qu'une bonne année 2017. Le Président.



ECOLE – TAP

A la rentrée de septembre, l'école comptait 61 élèves.

Petits et grands étaient heureux de découvrir la nouvelle cantine, plus lumineuse et moins bruyante.



L'équipe enseignante est composée de :

- Valérie NONNET (maternelle 21 élèves)
- Alexandra MARQUET (CP CE1 CE2 19 élèves)
- Alexina BRUET (CE2 CM1 CM2 19 élèves)

Pour une répartition équitable entre les enseignants, les élèves de CE2 ont été répartis dans deux classes.

Les enfants bénéficient, comme l'année dernière, d'activités périscolaires gratuites.

Cette année les activités sont diversifiées. Un groupe de théâtre animé par Pôlette, animatrice confirmée, une activité sportive dirigée par Baptiste ou Brunella animateurs de la communauté de communes. Pour ces deux activités, la commune a signé des contrats avec les partenaires.

De nombreux bénévoles donnent de leur temps. Daniel et Jean Marie animent un cours de musique et chants.

Afin de les initier au patrimoine poitevin, Françoise, Henriette et Nicole les font danser sur des airs d'accordéon de Gérard.

Quant à Jean, pour les plus grands qui le désirent, il leur inculque les bases du jeu d'échecs. Parions qu'à la fin de l'année, ils deviennent des pros !

GRAND MERCI à tous ces bénévoles qui se dévouent afin que les enfants pendant ce temps d'activité périscolaire s'ouvrent à d'autres horizons



INFOS PRATIQUES

SAVOIR VIVRE ENSEMBLE A SAINT PIERRE D'EXIDEUIL

Un grand nombre de riverains se plaignent constamment de l'attitude de plusieurs de leurs concitoyens en matière de gestion des déchets ménagers. Malgré les remarques faites régulièrement dans ce bulletin, beaucoup trop d'incivilités sont malheureusement toujours constatées. Ainsi, les cartons dépassant la taille d'une boîte de chaussures doivent être déposés en déchetterie et non pas au pied des bacs de collecte, tout comme les restes de matériaux de bricolage (carrelage, linoléum,...). De même, chacun d'entre nous connaît le jour de passage des camions de ramassage des ordures ménagères sur son secteur et malgré tout, on continue de constater des dépôts de poubelles n'importe quel jour de la semaine, alors qu'il suffit tout simplement de déposer ses sacs la veille ou le matin du jour de collecte.

Pourquoi attendre que le camion soit déjà passé pour venir déposer ses poubelles ??? Question de bon sens et de respect de l'autre... Rien de plus.



Election	Date	Durée du mandat	Dernières élections
Présidentielle	1 ^{er} tour : 23 avril 2017 2 nd tour : 7 mai 2017	5 ans	22 avril et 6 mai 2012
Législatives	1 ^{er} tour : 11 juin 2017 2 nd tour : 18 juin 2017	5 ans	10 et 17 juin 2012



DATES A RETENIR **MANIFESTATIONS 2017**

Vendredi 6 janvier	Concours de belote – Aînés ruraux
Dimanche 8 janvier - 11h	Vœux du Maire
Samedi 28 janvier	Dîner dansant - Comité des Fêtes
Samedi 4 mars	Journée Cailloux
Samedi 18 mars - 20h30	Veillée folk
Dimanche 9 avril – 12h	Banquet de la Chasse – ACCA
Lundi 8 mai - 12h	Repas communal
Dimanche 14 mai	Multi-randonnées Brocante - APE
Samedi 17 juin	Feu de Saint Jean – Le Grand Breuil
Samedi 24 juin	Feu de St-Jean (Moules Frites)- Comité des Fêtes
Vendredi 30 juin	Fête de l'École
Samedi 29 juillet après-midi	Concours de pêche
Samedi 5 et dimanche 6 août	Balade annuelle du Comité des Fêtes <i>Feu d'artifice – Brocante – Animations – Bal – Loto de plein air</i>
Samedi 5 et dimanche 6 août	Ball-Trap - ACCA
Samedi 26 août	Méchoui – Le Grand Breuil

ASSEMBLEES GENERALES OUVERTES A TOUS

Nos Associations ont toutes besoin de petites mains volontaires et vous serez les bienvenus

LE GRAND BREUIL	Le Vendredi 13 Janvier 2017	Salle du Cèdre à 20h30
AINES RURAUX	Le Mercredi 18 janvier 2017	Salle des Fêtes à 10h30
PECHE : A.G. ORDINAIRE	Le Vendredi 20 janvier 2017	Maison de la Pêche
ANCIENS ELEVES	Le Samedi 4 février 2017	Salle du Cèdre à 15h
ANCIENS COMBATTANTS	Le Lundi 13 février 2017	Salle du Cèdre à 14h
COMITE DES FETES	Le Vendredi 24 mars 2017	Salle du Cèdre à 20h30
ACCA	Le Dimanche 11 juin 2017	Salle du Cèdre à 10h
APE	Le Vendredi 22 septembre 2017	Salle du Cèdre à 20h30
ST-PIERRE CULTURE-LOISIRS	Le Vendredi 13 octobre 2017	Salle du Cèdre à 19h

LA DECHETERIE EST OUVERTE TOUS LES JOURS DU LUNDI AU SAMEDI

DE 9H A 12H ET DE 14H A 18H - 05.49.87.00.59

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : SIMER ECOPOLE A SILLARS 05.49.91.96.42

Collecte des Déchets Ménagers les Jours Fériés :

Depuis le 28 mars dernier, le SIMER effectue la collecte des déchets les jours fériés, à l'exception du 1er mai, du 25 Décembre et du 1er janvier de chaque année